

Avis de sortie – Prévoyance professionnelle obligatoire

A compléter par l'employeur

Données de l'employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

NPA, lieu: _____

N° d'employeur: _____

Données de la personne assurée (salarié)

Prénom: _____ Nom: _____

Date de naissance: _____ Sexe: Masculin Féminin

No. AVS (NSS): 756. _____

No. téléphone: _____ Email: _____

Rue: _____

NPA, lieu: _____

Adresse à l'étranger si applicable

Rue: _____

NPA, lieu, pays: _____

Adresse inconnue

Données sur l'activité salariée

Début des rapports de services: _____

Fin des rapports de services: _____

Salaire annuel brut en espèce et en nature soumis prévoyance professionnelle (déclaré à l'AVS + montant salaire non versé, si perception indemnités en cas de maladie ou accident)

Année en cours - du _____ au _____ CHF _____

Lieu et date

Timbre et signature de l'employeur

➔ Veuillez faire compléter la page 2 par le salarié.

A compléter par la personne assurée

Prénom: _____ Nom: _____
Date de naissance: _____ Sexe: Masculin Féminin

La personne assurée déclare :

- 1 Poursuivre une activité dépendante auprès d'un nouvel employeur affilié à une institution de prévoyance
Transmettre les coordonnées de paiement de la nouvelle institution de prévoyance
- 2 Travailler probablement l'an prochain pour le même employeur
La Fondation Rurale de prévoyance est autorisée à conserver pour une durée limitée la prestation de libre passage. Le transfert auprès d'une autre institution de prévoyance ou institution de libre-passage reste possible en tout temps
- 3 Ne plus être assujetti à la LPP et demande le transfert de la prestation de libre passage sur une police de libre-passage auprès de **Retraites Populaires** à Lausanne
- 4 Ne plus être assujetti à la LPP et demande le transfert auprès d'une institution de libre passage
Transmettre les coordonnées de paiement d'une institution de libre passage, le cas échéant procéder à l'ouverture d'un compte ou d'une police de libre-passage
- 5 Quitter définitivement la Suisse, et demander le versement en espèces de la prestation de libre passage
Pays de départ : _____
La Fondation Rurale de prévoyance contactera la personne assurée pour lui transmettre les documents à compléter
- 6 S'établir en qualité d'indépendant, demander le versement en espèces de la prestation de libre passage
La Fondation Rurale de prévoyance contactera la personne assurée pour lui demander les documents nécessaires

Sans réponse de l'assuré, la prestation de libre-passage sera transférée sur un compte de libre-passage au nom de l'assuré auprès de l'Institution supplétive, en conformité avec l'art. 4 LFLP.

Lieu et date

Signature de la personne assurée

Ce document valablement complété et signé, ainsi que les éventuelles annexes, sont à retourner à :

Fondation rurale de prévoyance
c/o AgriGenève
Rue des Sablières 15
1242 Satigny